

leur patrie natale, comme leur mère; ils ont toujours désiré revenir dans ce pays, et ils y sont revenus. Pour ma part, je suis heureux d'avoir travaillé avec des hommes nûs par des motifs louables et qui désiraient ardemment les meilleurs intérêts du Canada. Il est honorable au chef du gouvernement du jour de se conduire d'après un principe. Les habitants du Canada goûtent maintenant de ce bon gouvernement auquel ils aspiraient depuis si longtemps; et j'espère que, pour l'amour de la paix, de l'honneur et du bien-être du pays, les hons. membres ne parleront plus de ce qui n'aurait pour effet que de créer des sentiments de passion et de colère; et j'espère aussi que les messieurs de la chambre, qui sont plus avancés en âge, et qui doivent donner l'exemple de la modération et de magnanimité aux plus jeunes représentants, ne tromperont pas cette juste attente.

— *Minerve.* (A continuer.)

Affaires de Routine.

Lundi, 27 Mai, 1850.

M. l'Orateur met devant la chambre un état des affaires de la manufacture de coton de Sherbrooke pour 1849; aussi.

Etat des affaires de la compagnie du chemin de fer du lac Champlain et du St. Laurent pour 1849.

Etat des affaires de la banque d'épargnes de la cité et district de Montréal pour 1849.

Rapport des sociétés d'agriculture pour 1849.

Rapport des corporations religieuses et d'éducation et des institutions de charité.

M. l'Orateur informe la chambre qu'il a reçu une lettre du greffier de la couronne en chancellerie, demandant un congé de trois semaines pour cause de maladie dans sa famille, et permission de nommer un député pour le remplacer durant son absence.

Sur motion de M. Ross, il est résolu, que Félix Fortier, écuyer, greffier de la couronne en chancellerie, ait un congé d'absence de trois semaines pour cause de maladie dans sa famille, et permission de nommer un député pour le remplacer durant son absence.

L'Orateur a alors informé la chambre que M. Fortier, avec sa permission, a nommé Peter L. MacDonell, écr. pour agir comme son député, conformément à la permission de la chambre.

La chambre a pris de nouveau la considération de la motion fait par M. Fergusson, le 17 du courant, pour une adresse en réponse au discours de son excellence à l'ouverture de la session.

M. Prince a proposé en amendement au dit projet d'adresse, que tous les mots après "chambre" dans le 18^e paragraphe, jusqu'à la fin de la dite adresse, soient retranchés, et les mots "regrette que la politique de la Grande-Bretagne envers cette colonie, et la conduite du gouvernement provincial aient été de nature à donner sujet à un nombre d'habitants loyaux et honnêtes de chercher, dans un changement de nos institutions, le remède aux maux dont ils se plaignent; et cette chambre ne peut reconnaître que l'expression de sentiments politiques, alors qu'elle n'est accompagnée d'aucune intention hostile contre la couronne et l'autorité suprême de la Grande-Bretagne, soit suffisante pour autoriser l'exécutif à destituer des personnes qui occupent des charges d'honneur; et que cette chambre est d'opinion qu'une telle conduite est propre à

"augmenter le mécontentement qui règne déjà," soient ajoutés.

Pour :—Messieurs Badgley, Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Christie, DeWitt, Egan, Holmes, sir Allan McNab, McConnell, McLean, Papineau, Prince, Robinson et Sanborn.—14.

Contre :—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Boutillier, Cameron de Cornwall, Cameron de Kent, Cartier, Cayley, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Fortier, Fournier, Gagy, Hincks, Jobin, Lacoste, le procureur-général LaFontaine, LaTerrière, Laurin, Lemieux, Lyon, Malloch, McFarland, Merriitt, Méthot, Meyers, Mongenais, Morrison, Nelson, Notman, Price, Richards, Ross, Sauvageau, Scott (des Deux-montagnes,) Sherwood de Brockville, Sherwood de Toronto, Smith (de Durham,) Smith (de Wentworth, Taché et Viger,—46.

L'hon. M. Boulton a proposé en amendement au projet d'adresse que les trois dernier paragraphes soient retranchés, et les suivants insérés :

"Qu'en même temps que cette chambre regrette "te profondément que le changement de politique "que la métropole a cru nécessaire d'adopter pour son "propre avantage et sans aucun égard pour les intérêts coloniaux, a engagé bien des hommes loyaux "dans cette province à examiner s'ils ne pourraient "pas, avec autant de droit, s'occuper de leur propre "position comme Canadiens, position ainsi changée "matériellement à leur désavantage; cependant "cette chambre n'est pas disposée à penser avec "votre excellence que des personnes, dont plusieurs "ont précédemment exposé leurs vies et leurs fortunes, et sacrifié leurs biens pour la défense de "de l'empire, doivent, pendant qu'elles souffrent "des circonstances contraires qui sont survenues "depuis, et qu'elles croient être le résultat de ce "changement de politique qu'elles n'ont pu ni empêcher ni le contrôler, et sans aucune inconduite "de leur part, être maintenant traitées comme "des personnes naturellement déloyales et presque "comme des traîtres, et indignes d'être conservées "plus longtemps au service de sa majesté.

"Que cette chambre est fermement convaincue "que la grande masse du peuple de cette province "ne le cèdera à aucune autre partie des sujets de "sa majesté en loyauté envers sa majesté et en "attachement pour la métropole, mais elle manquera "à son devoir envers sa majesté en attachement pour la métropole, mais elle manquera "à son devoir envers sa majesté si elle s'abstient "d'exprimer fortement à son excellence "l'opinion que ce n'est pas en retirant sa confiance "de des uns en punissant les autres, et en supprimant "la discussion par la crainte de la disgrâce "officielle, que des idées erronées soit de devoir "ou d'intérêt peuvent être déracinées, mais en "faisant valoir et en maintenant la plus puissante "garantie de la liberté nationale, le droit de libre "discussion."

Pour :—Messieurs Boulton de Norfolk, Boulton de Toronto, Christie, DeWitt, Holmes, sir Allan McNab, McConnell, McLean, Papineau, Prince, Robinson et Sanborn.—12.

Contre :—Messieurs Armstrong, le procureur-général Baldwin, Boutillier, Cameron de Cornwall, Cameron de Kent, Cartier, Cauchon, Chabot, Chauveau, Davignon, le solliciteur-général Drummond, Duchesnay, Dumas, Fergusson, Fortier, Fournier,